

Quand les startups poussent les entreprises à la sobriété énergétique

Quels comportements vertueux adopter pour respecter l'environnement ? Des entreprises ont présenté lors des universités d'été de l'économie de demain, à Paris, leurs pistes afin de changer les habitudes au travail. Florilège.

Temps de lecture : minute

1 septembre 2022

C'est un véritable "salon de la sobriété" qui s'est tenu mardi 30 août 2022, dans le cadre des universités d'été de l'économie de demain (UEED). Durant ce dernier, des initiatives lancées par de très jeunes sociétés pour connaître les rejets de gaz à effet de serre de son entreprise, éviter l'usage de la voiture pour aller travailler ou limiter le renouvellement de ses appareils informatiques ont été mises en avant.

Connaître son empreinte carbone

Pour une petite entreprise, difficile d'évaluer l'empreinte carbone de ses activités. Et pourtant, "*chaque geste compte*", rappelle Jeanne Lenglet, directrice commerciale de Sami. Sa société "*calcule le bilan carbone*" de ses clients chaque année - y compris celui de ses fournisseurs - et propose des pistes pour le réduire : plus d'achats responsables, moins de déplacements en avion ou numérisation de certaines activités.

Selon Jeanne Lenglet, les entreprises tiennent à connaître leur bilan carbone "*pour des raisons éthiques, économiques, parce que des*

fonds d'investissement et des banques commencent à demander des comptes, et pour la marque employeur". Dans le même esprit, le mouvement Impact France, qui organise l'UEED, a créé l'Impact Score.

Cet outil calcule notamment l'empreinte carbone, selon les dix-sept objectifs de développement durable fixés par l'ONU. L'Impact Score sert aussi à *"savoir où [les entreprises] en sont par rapport aux concurrents"* , indique Julien Fernandez, directeur marketing d'Impact France.

Des déplacements plus propres

Louer un vélo plutôt qu'une voiture : Tandem propose aux salariés toute une gamme de vélos fabriqués en France. Pliables, citadins ou familiaux : les vélos proposés à la location *"s'adaptent aux usages de l'employé, un peu comme une voiture"* , explique Arthur de Jerphanion, co-fondateur de Tandem.



À lire aussi

Les entreprises, sommées d'établir leur "plan de sobriété" énergétique

Et pour les salariés qui ne peuvent télétravailler ou se passer de leur voiture, l'entreprise 1km à pied réfléchit aux solutions de covoiturage, de mutations ou de changements d'horaires. *"On peut réaffecter les salariés plus près de chez eux"* au sein d'un autre site d'une même entreprise, mais aussi *"identifier qui a besoin ou non d'une voiture de fonction et la remplacer si possible par un vélo"*, explique Marie Le Moigne, directrice développement du consultant en ressources humaines.

Limiter l'impact des appareils électroniques

Du côté de Dipli, *"on veut que plus aucun appareil ne dorme dans les placards"*, affirme Reynold Simonnet, le cofondateur de l'entreprise parisienne. Dipli rachète aux entreprises leurs ordinateurs, smartphones et autres tablettes tactiles, les rénove en France (si besoin) avant de les proposer à la vente aux professionnels et particuliers. Le tout dans un circuit aussi court que possible.

Quand vient l'heure de renouveler ses équipements, l'entreprise Commown propose aux entreprises de louer des smartphones, des ordinateurs et des casques facilement réparables et à la production labellisée comme équitable lorsque c'est possible. *"Nous gardons la main sur les produits jusqu'à leur fin de vie"*, précise le co-fondateur de Commown Adrien Montagut.

Autre source numérique gourmande en énergie : les sites Web. Face à cela, Greenoco a conçu un algorithme qui calcule l'empreinte carbone des sites web (taille des photos, volume des fichiers, etc.) et calcule le bilan carbone du site en fonction de son nombre de visiteurs. *"Un geste simple comme réduire la taille des images, c'est 20 à 40% d'émissions en moins"*, assure Mathieu Collard, fondateur de la jeune entreprise havraise.

Un fichier plus volumineux implique un temps de chargement plus long, donc une consommation d'électricité supérieure du côté des serveurs de

données. Et diminuer le nombre de pixels d'une photo est invisible à l'œil nu, tout en permettant une économie d'électricité encore plus importante. Surtout si le site est très fréquenté. Mathieu Collard prend ainsi l'exemple du site de La Poste, groupe qui soutient d'ailleurs son entreprise, où *"diminuer la taille de 20 photos sur le site permettrait de réduire l'empreinte carbone du site de 60 tonnes par an"*. Soit l'empreinte annuelle de cinq Français.

Article écrit par Maddyne, avec AFP